

AMBASSADE DE LA  
Mission Permanente  
auprès de l'Office des Nations Unies,  
de l'Organisation Mondiale du Commerce  
et des autres  
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

## **Conseil des droits de l'homme**

### **15<sup>ème</sup> Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

#### **Examen du rapport du Mali**

**Déclaration de Son excellence  
Madame Nakpa POLO, Ambassadeur,  
Représentant Permanent de la République Togolaise**

**Mardi, 22 janvier 2013**

**14 h 30 – 18 h**

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le Togo souhaite une fraternelle et chaleureuse bienvenue à la délégation Malienne conduite par *Monsieur KOULIBALY, Ministre de la justice.*

Le Togo salue tout particulièrement la volonté politique clairement affichée par les autorités maliennes d'honorer les engagements pris devant la communauté internationale, malgré la double crise institutionnelle et sécuritaire que connaît le Mali.

Ma délégation exprime sa solidarité avec le peuple malien. Elle voudrait saisir cette opportunité pour réitérer le soutien inébranlable du Togo aux initiatives du Gouvernement, du peuple malien visant à sauvegarder l'intégrité de ce pays et à rétablir la stabilité politique, la paix sociale et la démocratie.

Ma délégation déplore que les efforts notables du Mali, depuis plusieurs années, visant à promouvoir un Etat démocratique, où le respect des droits de tous les citoyens sont garantis, aient été anéantis par l'éclatement du conflit.

Le Togo condamne fermement les nouvelles attaques lancées par des groupes armés terroristes et criminels dans le nord du Mali. Il invite le Gouvernement malien à poursuivre les auteurs de ces violations afin de rendre justice aux victimes de ces atrocités.

Le Togo salue le dynamisme actuel de la communauté internationale autour de la France qui vise à permettre au pays frère du Mali de retrouver rapidement l'intégrité de son territoire et de renouer avec la démocratie, la promotion et la protection des droits de l'homme.

Je vous remercie.